L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 21 FEVRIER 1889.

Théâtre de l'Opéra.

Bénéfice de M. Pélisson.

Bénéfice de M. Nippert.

Il est une heure moins un quart du matin, il pleut, il fait froid, tout est tranquille ; néo-orléanais, dormez !

Et que nous voudrions donc en faire autant!

Néanmoins, et quoiqu'il ait fallu nous rendre aux bureaux du journal à cette heure indue, après la représentation qui vient de finir à l'Opéra, vous imaginez bien que nous ne pousserons pas le zèle jusqu'à nous occuper aujourd'hui de celle-ci.

Il nous suffira de dire que nous ne nous trompions point quand nous prédisions le maximum aux bénéficiaires: Mme et M. Lematte. La salle était pleine partout.

Sous le rapport de l'accueil fait à ces deux artistes, la soirée n'a rien laissé à désirer. Elle a eu deux ou trois étapes charmantes ; à chacune de celles là, distribution de fleurs, de couronnes, de cadeaux sous toutes formes, présentés aux bénéficiaires. Une véritable ovation, on peut l'écrire aussi de ce bénéfice.

L'ouvrage principal *Norma* n'était pas su; il ne pouvait donc obtenir, dans ces conditions, le succès qui lui viendra sans doute.

Cette réserve faite, nous en ajournons toute appréciation jusqu'à notre prochain Bulletin Artistique, après avoir noté que le délicieux acte de Victor Massé: *Les Noces de Jeannette*, a été joué et chanté d'une façon fort aimable par Mlle Hervey, M. Mangé. Un succès.

C'est ce soir que vient le bénéfice de M. Pélisson qui, on le sait, a fait choix de *Carmen*.

Nous nous empressons de l'écrire: nous serions heureux d'avoir à noter demain que la réussite de cette soirée a été complète. M. Pélisson, second baryton, est aussi de ces artistes qui, au besoin, se mettent entièrement au service de l'administration dont ils relèvent. Au cours des trois mois que compte la campagne 1888-1889, son zèle n'a pas varié un seul instant. Toujours il s'est montré disposé à se multiplier, à se déplacer même, pour augmenter la variété du répertoire, pour en activer plus encore le mouvement.

Sans hésiter, et quand le réclament les nécessités de l'ensemble, il sait renoncer à tel rôle de premier plan que jusque là il avait chanté, et en accepter un tout à fait effacé. Il n'ignore point que toute direction théâtrale a son côté commercial et qu'il est souvent important pour les besoins de la caisse, que les susceptibilités artistiques se taisent.

Après avoir tenu dans la province française, et fort honorablement, l'emploi de premier baryton, il a pris ici celui de second, dont il s'est acquitté invariablement avec un zèle irréprochable, une conscience intelligente.

M. Pélisson n'est pas de ceux qui, l'engagement à la main, se cantonnent dans les clauses du traité et se montrent intraitables, alors qu'il est utile pour une direction qu'on fasse fléchir la règle. Nous le répétons, il se résigne philosophiquement, quand il le faut, même aux plus tristes *pannes* ; pardonnez cet argot.

Son obligeance ne se borne point, d'ailleurs, au service du théâtre; que de fois ici n'a-t-il pas figuré, avec avantage, à titre gratuit, dans des concerts où il s'agissait d'une aide à prêter, d'une œuvre méritante à servir.

Toutes ces considérations, l'honorabilité de l'homme, l'honorabilité et la valeur de l'artiste auront, nous l'espérons, une action décisive sur le public ; le produit de la recette de ce soir permettra à M. Pélisson, c'est notre souhait bien sincère, de toucher un dividende de quelqu'importance.

Les appointements de second baryton ne permettent guère des économies sérieuses et M. Pélisson compte sur son bénéfice pour une partie des frais que lui occasionnera son retour en France.

Rien de changé dans la distribution de *Carmen*, où l'on entendra, avec le bénéficiaire: Mme Lematte-Schweyer, Mlle Hervey, MM. Lafarge, Maugé.

Ce bénéfice sera suivi de celui de M. Nippert, sous directeur, lequel prendra son tour après-demain samedi. Nous devons nous borner cette fois à redire le spectacle choisi par le bénéficiaire: les trois premiers actes de *Roland à Roncevaux*, avec M. Berger, Mme Vandiric-Flachat, Mlle Ghéleyns; MM. Plain, Claverie, Feitlinger, Butat, Mlle Didan et le corps de ballet.

Avec *Roland* on entendra le duo de la MUETTE DE PORTICI: *Amour sacré de la patrie!* chanté par tous les ténors et basses *(emplois)* de la troupe; le *Sextuor* de LUCIE, dont les diverses parties seront aussi confiées à un pareil groupement de voix.

Théâtre St. Charles.

Les représentations de *Royal Guard*, c'est-à-dire *les Trois Mousquetaires*, d'Alexandre Dumas, ont produit ici une véritable sensation. M. Frank Mayo, artiste dont la réputation est basée sur un passé brillant, y tient le rôle de *d'Artagnan* avec beaucoup d'autorité.

Il le jouera deux fois aujourd'hui—le matin et le soir.

Son engagement se ferme après-demain samedi.

Dimanche, première soirée de M. Milton Nobles.

Académie de Musique.

La comédie *A Poor Relation* est un succès bien marqué pour M. Sol Smith Russell. La pièce est bien faite, et faite sur mesure. Elle sied donc à merveille au talent de l'artiste.

Il en joue le rôle principal avec cette nature verveuse qu'on lui connait et qui en a fait l'une des individualités les plus en vue sur la scène américaine. Entourage tout recommandable aussi.

Ce soir sixième représentation.

Dimanche, 24 février, rentrée de Mlle Marie Wainwright et de M. Louis James.

Grand Opera House.

Les représentations de la troupe qui a débuté dimanche dernier, continuent avec la même vogue. Toujours on s'amuse à cette pantomime, coupée de dialogue ; pleine de scènes burlesques, qui mettent le parterre en joie. On y applaudit ferme un clown bien connu M. Geo H. Adams et Mlle Toma Hanlon, chanteuse. Enfin *He, She, Him, Her* est un succès.

Ce soir en aura lieu une autre représentation.

A dimanche le début du Carleton Opera Company.

Musée-Théâtre.

Après la journée d'aujourd'hui le programme actuel sera complètement changé selon toutes probabilités. Profitez donc de cette dernière occasion et voyez ce spectacle qui vous intéressera, au Curio Hall, sur les deux scènes.

Pour les détails lire l'annonce placée à la première page.

Au moment où nous achevons ces lignes, nous apprenons que dès aujourd'hui l'affiche est renouvelée au Musée-Théâtre.

Avec la Sirène vivante, un spectacle original et vraiment curieux, on aura Mlle Jenny Quigley, une naine sans rivale; une comédie nouvelle: *Confusion* et une troupe de *spécialités*.

LECTURES.—Mme L. Barry a ouvert, sous le patronage de "l'Assemblée de District No 102" K. of L., une série de *lectures*, dont la première a eu lieu hier, au *Lee Hall*, Gretna. Ce soir, la seconde, au coin des rues Hall et Magazin; puis, le 23, la troisième à la salle Morgan, Alger; le 24, à 2 heures de l'après-midi, Engine House, Carrollton; le soir—sept heures et demie, à la Salle des Odd Fellows, et enfin, le 25, au Temperance Hall, troisième district, à sept heures et demie du soir.

Entre auteurs.

—Votre pièce a été reçue?
—Oui.....
—Ah! tant mieux.
—.... Comme un chien!

Annonce lue dans un journal de Berlin:

MAGASIN DE POULAILLE.

Dans ce magasin on vend naturellement des *poulets* et de la *volaille*.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que ce mot poulaille est le vrai mot français qui n'est plus employé depuis deux siècles.

Un directeur de l'Odéon, du temps où le succès n'en connaissait pas le chemin et où les matinées n'existaient pas encore, répondait à quelqu'un qui lui demandait s'il y avait du monde à son théâtre:

—Oh! certainement!....Mais pas le soir!

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 21 février 1889
—Indications pour la Louisiane: Beau, un peu plus chaud ; vents du sud.

Température du 20 février 1889.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens. No 142 rue du Canal. Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	42	6
Midi	48	9
2 P. M.	50	10
6 P. M.	48	9

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Chs. W. Bredtmann à Mlle Berdelia Lawless.
Wilson Bussey à Mlle Caroline Woodland.
William Smith à Mlle Virginia Magnar.
Robert Geiger à Mlle Joséphine Washington.
Martin O. Woolfley à Mlle Anna E. Fash.
John Guyot à Mlle Caroline Reister.
Frederick Mackenroth à Mlle Susanna Lohmann.
Andrew S. Brown à Mathilda Williams.
James Royal à Mlle Mary Ambrose.

Naissances.

Mme Adolph Cardier, une fille.
Mme George Dansoy, un garçon.
Mme Henry A. Renecky une fille.
Mme Jacomo Albe, un garçon.
Mme John H. Keiton, une fille.
Mme Jos Glaudi, une fille.
Mme Matharan Delab, une fille.
Mme Benedetto Sicco, un garçon.
Mme Louis A. Sellier, un garçon.
Mme William G. James, une fille.
Mme Ed F. Garland, une fille.
Mme Henry Weiss, une fille.

Décès.

Thomas McGuire, 70 ans, coin des rues Claiborne et Perdido.
A. J. Toussaint Jr, 68 ans, 35 rue Nouvelle-Orléans.
Un enfant de Hattie Love, 5 mois, 61 rue Première.
Jacob Heigle, 42 ans, 567 rue Chippewa.
Mme Catherine Gettys, 63 ans, rue Moralès, près Enghien.
James Hawkins, 3 mois, 604 rue Joséphine.
Mme Rosa Simon, 41 ans, coin Piété et Robertson.
Clémentine Johnson, 16 ans, 107 rue Perdido.
John W. Forbes, 17 mois, 85 rue Marigny.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

A. Reinach à F. Hirschwitz, un terrain borné par les rues Dauphine, Bourbon, Bienville et Conti, $2450.

Veuve E. G. Delisle à Mlle C. Labarre, un terrain borné par les rues Robertson, Columbus, Kerlerec et Villeré, $100.

J. L. Davies à J. Baptiste, un terrain borné par les rues Locust, Delachaise, Freret et Amelia, $70.

J. L. Davies à Mme S. Jones, un terrain borné par les rues St-Denis, Amelia, St-Patrick et Foucher, $100.

J. L. Davies à Mme C. Jenkins, un terrain borné par les rues St-Denis, St-Patrick, Amelia et Foucher, $100.

Richard et John Egan au Union Homestead Association, un terrain borné par les rues Gravier, St-Jane, Bolivar et Perdido, $390.

Mme A. Bobet au New Orleans Coffin and Furniture Manufacturing Company, trois terrains bornés par les rues Front, Robert, Upperline et le fleuve, $8,500.

E. Bush au Pelican Homestead and Building Association, un terrain borné par les rues Vallette, Verret, Jackson et Homer, $315.

P. Johnson à A. Shing, un terrain borné par les rues Joséphine, Howard, St-André et Liberty, $1,350.

Cour de Circuit.—Richard Reed et autres contre le steamboat G. W. Sentell, pour gages impayés.

Cour Civile.—Aaron Northington demande l'émancipation.

Gillis Leverich & Cie contre A. C. Gibson, en recouvrement de $1273.

E. A. Coycault contre sa femme, pour obtenir la séparation de biens.

La succession David Porter est ouverte.

Cour criminelle.—Section A—Une ordonnance de non lieu a été rendue contre Geo. W. Putney, accusé d'abus de confiance.

Marie Eerolph, larcin, acquittée.

Section B.

Une ordonnance de non lieu a été rendue contre Wm Quetay, accusé de voies de fait.

James Spellman et Henry Michel, vol avec effraction ; César Pierre, voies de fait, acquittés.

L'affaire Geo. Dunn (meurtre de James Weir) a été remise à mardi, à cause de l'absence de deux témoins à charge. Lorsque la cour a annoncé cette décision, Mme Weir, mère du défunt, s'est écriée "Ah, mon Dieu! mon pauvre fils—Encore un délai, mais quand donc les meurtriers n'assassineront-ils plus impunément," puis elle s'est évanouie. Cette scène a causé un grand émoi.

Au Palais de Coton.—Hier soir encore, la gaîté régnait en maîtresse au Palais de Coton, on s'y pressait malgré un temps qui invitait plutôt à rester chez soi qu'à sortir; c'est un troisième succès à son actif, dû à l'intéressante composition du programme.

Et puisque nous parlons de ce programme qui n'en est plus un, mais bien plutôt une sorte de prospectus, disons tout de suite qu'on l'a trouvé trop peu détaillé. Tel qu'il est, il est absolument inutile, et il y a certainement mieux à faire à cet égard pour satisfaire les visiteurs.

C'est ainsi que privé de tous les détails qui nous eussent été indispensables pour nous étendre sur la représentation de la soirée, force nous est de nous contenter d'annoncer que grands et petits ont obtenu un succès fou dans les différents tours où ils ont figuré, montrant un entrain et un ensemble remarquables.

Les brillants costumes des exécutants ont donné beaucoup d'éclat à cette représentation, entrecoupée de morceaux exécutés par l'orchestre des Gardes Continentaux et suivie d'un bal après lequel l'heure s'est trouvée être assez avancée pour se retirer. Pendant le bal, ceux que ne charmait point ce divertissement se sont attablés aux divers restaurants qui presqu'exclusivement jouissaient d'une certaine vogue.

Une bisque attend aujourd'hui les amateurs à la "Cuisine Créole" où l'on sert aussi le "cala tout chaud" et le "gombo aux huîtres". Le programme de ce soir est semblable à celui de mardi, c'est-à-dire promenade et chœurs par le Oak City Quartette.

Acquitté.—L'agent Paul Lux, accusé de mauvais traitements par M. Jules Levy, a été acquitté.

Vol.—Mardi soir à 9 heures, en l'absence de M. [illegible] R. Blake et de sa famille, on a pénétré chez lui, rue Magasins No 222 et lui a volé $5 en argent, une bague et quelques autres bijoux.

Noyé.—Mardi soir à 11 heures, un employé de la Mississippi Valley, en faisant sa ronde de nuit, est tombé d'un chaland dans le fleuve et s'est noyé.

Police Board.—Les membres du Police Board élus, à la dernière séance du Conseil Municipal, ont été informés officiellement de leur nomination afin qu'ils prennent leurs mesures pour se mettre en possession des pièces nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

Le chef de police et tout le monde en général se montre parfaitement satisfait de ce choix qui n'a pas laissé que de surprendre beaucoup de personnes car avant de procéder à l'élection il n'avait été fait aucune mention des noms des élus et les candidats dont on se répétait les noms depuis plusieurs jours n'ont même pas été présentés.

Le feu.—Hier matin à 1 heure 15, le feu a détruit au coin des rues Jackson et 5me un immeuble appartenant à Mme G. B. Mattingly, habité par elle et assuré $1290 à la compagnie du Pelican.

Paragraphes.—Un policeman surnuméraire, J. E. Sullivan, s'est dévoilé mardi soir, encoignure Nord Peters et Mandeville, où, entrant dans un barroom, il a tiré plusieurs coups de revolver sur le propriétaire, M. Sherer, qui n'a pas été atteint. Sullivan, qui était ivre, a été conduit au poste et suspendu de ses fonctions par le chef Hennessey.

Edouard Gondinet, l'auteur dramatique si spirituel mort à Neuilly, à l'âge de 64 ans, joignait à sa modestie et à son talent une qualité qui fit dire à Alphonse Daudet: "C'est l'homme qui ne sait pas dire non."

Il était naturellement d'une générosité sans exemple et c'est par centaines qu'on pourrait citer des anecdotes sur sa bonté.

Une suffira.

Pendant fort longtemps, certain bohème reçut de lui, chaque année, un louis...... pour renouveler au mont-de-piété une reconnaissance sacrée: celle de la montre de Baudelaire!

—Cette montre m'a été léguée par le grand poète, lui répétait le bohème avec des larmes dans la voix, la misère m'a forcé de la mettre au clou..... Je ne puis pas laisser vendre la montre de Baudelaire!

—Ni moi non plus! répétait Gondinet avec conviction.

Et le bohème partait toujours avec sa pièce d'or.

La logique d'un père:

—Comment, vous me refusez votre fille, après m'avoir donné votre parole?

—Permettez: je vous ai donné ma parole, c'est vrai. Eh bien! je donne ma fille à un autre; je ne peux pas donner tout à même!

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Rente française.

Paris, 20 février—Le trois pour cent est coté à 84 francs 10 centimes.

La crise ministérielle — Probabilité d'un cabinet Méline-Freycinet.

Paris, 20 février—M. de Freycinet a entrepris de former un cabinet; on espère qu'il réussira.

Le Président Carnot a eu, ce matin, une conférence avec le sénateur Faye, au sujet de la formation d'un cabinet tiré du Sénat. C'est après cette conférence qu'il a prié M. de Freycinet de prendre la direction des affaires. Avant de répondre, M. de Freycinet a dit qu'il voulait consulter ses amis. Après avoir longtemps causé avec M. Floquet, il est revenu à l'Elysée en compagnie de M. Méline et a dit au Président qu'il était prêt à tout faire pour tirer le pays de l'incertitude où il se trouvait.

Mais il était important pour plusieurs raisons que M. Méline prît la direction du conseil. M. Méline a cédé aux prières de M. de Freycinet et tous deux travaillent de concert à former un cabinet dans lequel M. de Freycinet reprendra probablement le portefeuille de la guerre.

Réunion des trois groupes républicains du Sénat.

Paris, 20 février.—A une réunion des trois groupes républicains du Sénat, qui a eu lieu aujourd'hui, le général Billot, dans un discours violent, a combattu l'idée d'un Cabinet présidé par M. de Freycinet.

M. Barbey a été chargé de transmettre au Président Carnot l'assurance de la confiance de l'assemblée. On rapporte que le Président Carnot a obtenu le consentement de M. de Freycinet en lui donnant le pouvoir de dissoudre la Chambre; pouvoir que le Président avait toujours refusé jusqu'ici.

Berlin, 20 février—La *Gazette de Cologne* dit que l'Allemagne demandera au gouvernement des Etats-Unis l'arrestation et la punition de Klein, l'Américain accusé d'avoir pris part aux hostilités contre les Allemands en décembre dernier.

Tanger, 20 février—Le bruit court ici que le Sultan du Maroc a concédé à l'Allemagne une partie de l'Herat, de ses Etats touchant à la frontière de l'Algérie. Le gouvernement allemand aurait, dit-on, l'intention d'y créer une station navale.

Le baron Orczy et le comte Zapary.

Pesth, 20 février—Le baron Orczy et le comte Zapary, au cours d'une entrevue privée samedi avec les libéraux, ont demandé avec instance à ceux-ci d'interdire la procession du dimanche, mais le premier ministre Tisza a refusé de consentir à pareil acte de coercition, en donnant pour raison que ce serait vouloir jouer encore dans les cartes de l'opposition qui serait enchantée d'avoir un nouveau grief.

Le premier ministre Tisza.

Pesth, 20 février—Dans une entrevue hier avec l'empereur François Joseph, le premier ministre Tisza a déclaré qu'il croyait que son retrait des affaires publiques, mettrait fin à l'agitation, mais l'empereur a refusé d'entendre parler du retrait de son premier ministre.

Le Pesther Lloyd.

Vienne, 20 février—Le *Pesther Lloyd* prétend savoir la source d'où le général Boulanger retire ses fonds d'élection.

La même feuille dit que les Panslavistes ont mis tout leur espoir en Boulanger, et le succès politique qu'il a obtenu, est en grande partie dû à l'appui donné à sa cause par la Russie.

L'empereur François Joseph.

Vienne, 20 février—L'empereur François Joseph a mandé l'héritier présomptif, l'archiduc Franz, à Pesth, pour le présenter aux principaux hommes politiques et membres de l'aristocratie.

Université catholique.

Londres, 20 février—Une université catholique sera sous peu fondée à Fribourg, en Suisse. Un million de francs a déjà été souscrit à cet effet.

Réception donnée par Sir R. D. Morier.

St-Pétersbourg, 20 février—A la réception donnée hier soir par R. D. Morier à l'ambassadeur d'Angleterre, le Czar et la Czarine y assistaient, accompagnés d'une suite nombreuse.

La politique de Bismarck et la Voss Gazette.—Le successeur de Von Schelling au ministère de la Justice.

Berlin, 20 février. — La *Gazette allemande du Nord* reproduit un article de la *Voss Gazette* qui admet la justice de l'acte de M. de Bismarck, relativement au consul allemand; mais elle demande si le futur directeur des affaires de l'Allemagne aura jamais la résolution nécessaire pour pouvoir mettre un terme aux clameurs et à la pression de ceux qui voudraient protéger les intérêts de l'Empire au-delà des mers, à tout prix.

L'auteur de l'article se demande aussi si c'est possible d'appliquer un remède à l'intérieur sans diminuer le prestige de l'Allemagne. Les erreurs que commettent les fonctionnaires peuvent devenir la source d'innombrables complications.

La *Voss Gazette* ajoute que les hommes qui ont été choisis pour occuper des postes importants, se sont montrés incapables de s'assimiler les idées de M. de Bismarck.

Le prince Bismarck a eu une autre longue conférence avec l'empereur.

Le Dr Aschlager, président de la Cour d'appel de Berlin, prend la succession du Dr Von Schelling, ancien ministre de la justice.

Franz Mendelssohn, le banquier de Berlin, est mort.

Les allemands de Samoa et la fuite de Klein.

Berlin, 20 février—Les allemands qui se trouvent à Samoa sont furieux de la fuite de l'américain Klein pour San Francisco.

On dit ici que le Livre Blanc contient des preuves suffisantes pour obtenir la condamnation de Klein comme ayant commis des actes d'hostilité ouverte envers les Allemands et leurs forces navales à Samoa.

Pardons accordés par l'Empereur d'Autriche.

Vienne, 20 février—L'empereur François Joseph a accordé des pardons à nombre de prisonniers dans toute l'étendue de l'Autriche, et en plusieurs cas de longues condamnations ont été commuées.

Le Général Boulanger. — Prochain discours de la Reine.

Londres, 20 février—On rapporte à Bruxelles, que Lord Lytton, ambassadeur anglais à Paris, a fait savoir à Lord Salisbury que le général Boulanger s'opposera à une guerre avec l'Allemagne, mais qu'il a des tendances à provoquer l'Angleterre quand il arrivera au pouvoir.

Dans le discours de la reine à l'ouverture du parlement, le point le plus saillant sera la recommandation de mesures pour un système amélioré de défense nationale, qui seront soumises après Pâques.

Arrivée de M. Gladstone à Londres.

Londres, 20 février—M. Gladstone est arrivé à Londres aujourd'hui. Il a été accueilli par une foule immense, et une délégation de la colonie italienne lui a présenté une Adresse.

En réponse, M. Gladstone a dit qu'il venait de quitter la splendide Italie et qu'il s'en souviendrait toujours.

Toronto, 20 février. — M. Trudell a causé une vive sensation au Parlement canadien en annonçant qu'il présenterait incessamment un bill exprimant les sympathies du Canada pour le Pape et priant la Reine d'Angleterre d'user de toute son influence pour rétablir l'autorité temporelle du Souverain Pontife. M. Trudell a retiré sa motion à la demande du chef du cabinet.

Le secrétaire Bayard et l'affaire Klein.

Washington, 20 février—Le secrétaire Bayard a pris connaissance aujourd'hui de la dépêche berlinoise adressée à la Presse associée, dans laquelle il est dit que la *Gazette de Cologne* déclare que l'Allemagne demandera aux Etats-Unis l'arrestation et la punition de Klein, le correspondant américain, accusé d'avoir dirigé l'attaque faite contre les Allemands à Samoa en décembre dernier.

Le secrétaire Bayard a souri en disant que c'était la première fois qu'il en entendait parler. Il a ajouté qu'il avait été informé de l'existence de Klein par les Allemands, et qu'il avait référé au comité du Sénat toute la correspondance reçue par lui. Aucune information relative à ce qui se passe actuellement à Samoa, a-t-il ajouté, n'a été reçue au département d'Etat depuis la date du dernier message du Président au Congrès sur cette affaire.

WASHINGTON.

Correspondance de M. Bayard au sujet de Samoa.

Washington, 20 février—Le Président a envoyé aujourd'hui au Congrès toute la correspondance qui a été échangée entre le gouvernement des Etats-Unis et celui de la Grande-Bretagne relativement au renvoi de Lord Sackville West, ministre de la Grande-Bretagne aux Etats-Unis. La lettre du Président est simplement une communication officielle des documents relatifs à l'affaire. La correspondance s'ouvre par une copie de la fameuse lettre Murchison et la réponse de Lord Sackville.

Le 25 octobre, le secrétaire Bayard, dans un télégramme, prie le ministre Phelps d'attirer l'attention de lord Salisbury sur la lettre Murchison; il déclare qu'il croit formellement que le cabinet de St-James agira dans cette circonstance comme il doit le faire.

Le lendemain, le secrétaire Bayard télégraphie au ministre Phelps que l'influence de M. West est perdue dans le pays, qu'il a soulevé le sentiment public contre lui et que lord Salisbury doit sentir la nécessité d'agir en conséquence le plus tôt possible.

A la date du 28 octobre, le ministre Phelps télégraphie au secrétaire Bayard que Lord Salisbury refuse d'agir avant d'avoir pris connaissance du texte même de la lettre de Lord Sackville et de ses explications.

Lord Salisbury ne voit dans la lettre de son ministre aucun motif suffisant de rappel. Il y a, paraît-il, des précédents. M. Phelphs déclare qu'il se passera bien du temps avant d'arriver à un résultat décisif, si l'on se repose sur l'initiative du gouvernement britannique. Il croit que c'est au Cabinet de Washington d'agir sévèrement.

La correspondance donne ensuite le rapport du secrétaire Bayard sur toute la conduite de lord Sackville.

A la date du 30 octobre, M. Bayard écrit à lord Sackville West:

"Milord, le président des Etats-Unis m'a requis de vous informer que pour des raisons valables qui vous sont parfaitement connues à vous personnellement et qui ont été exposées à votre gouvernement, il est arrivé, à son grand regret, à la conviction que votre présence ici comme ministre est nuisible aux intérêts et aux bonnes relations du gouvernement des Etats-Unis et de celui des Etats-Unis.

En conséquence, nous informerons le gouvernement de sa majesté de notre détermination, afin qu'il puisse s'établir un autre moyen de communication entre les deux pays pour la transaction des affaires pendantes entre les deux nations.

Je dois vous déclarer que je suis prêt à vous fournir toutes les facilités possibles pour partir, aussitôt que vous le jugerez à propos. En conséquence, j'ai l'honneur de vous envoyer un passeport suivant la formule ordinaire."

Le même jour, Lord Sackville répond à M. Bayard et accuse réception de la lettre.

En date du 31, M. Bayard envoie à M. Phelps un état de la correspondance Murchison et dit:

"Une pareille réponse à une lettre de cette nature est contraire à toutes les convenances diplomatiques; c'est un abus véritable que fait lord Sackville de sa position. Comme envoyé d'une puissance amie, il s'est permis d'empiéter sur la souveraineté exclusive de notre pays, sur notre sol, sur les droits de nos concitoyens, à propos d'une affaire de la plus grande importance.

Le 1er novembre, Lord Salisbury demande de plus amples informations sur ce qu'a fait le ministre West. Il dit qu'il ne peut prendre aucune détermination avant d'avoir reçu de plus amples informations.

Le 7 décembre, M. Phelps fait parvenir au secrétaire Bayard, copie d'une note à Lord Salisbury.

Il y transmet des copies de la correspondance Murchison et des entrevues avec les journaux.

M. Phelps dit que cette correspondance et l'entrevue avec le reporter de la *Tribune*, constituaient une injure grave de lord Sackville, au Président et au Sénat.

Lord Salisbury répond à M. Phelps, le 14 décembre 1888, avant qu'il ait référé la lettre ci-dessus mentionnée à lord Sackville.

Lord Salisbury déclare que l'acte du gouvernement des Etats-Unis a rendu inutiles les copies des lettres et des entrevues transmises par M. Phelps, bien qu'elles fussent nécessaires au gouvernement de Sa Majesté, pour porter un jugement sur la plainte qu'on formulait.

Il est sans doute permis à tout gouvernement de briser toute relation avec un autre gouvernement, en assumant sans doute la responsabilité d'un pareil acte; mais il n'a pas le droit d'exiger que l'autre Etat se fasse l'instrument de ses désirs ou de sa volonté à moins que cet Etat ne trouve que les raisons alléguées justifient pleinement une aussi grave mesure.

En conclusion, Lord Salisbury dit:

"Il est inutile maintenant de rechercher ce qu'aurait pu faire le gouvernement de Sa Majesté, si le Président des Etats-Unis lui avait exposé des raisons graves qui justifiassent le rappel de Lord Sackville. Des communications d'un caractère privé, faites par un ambassadeur de bonne foi, n'ont jamais que je sache, été l'objet de reproches de nation à nation, et il règne un grand doute sur la portée précise des déclarations faites par Sir Sackville aux reporters de journaux; mais c'était là matière à discussion, si toutefois on venait à discuter l'affaire.

Washington, 20 février—Le Président a signé le bill du Nicaragua.

Le contrôleur de la monnaie.

Washington, D. C., 20 février.—Le contrôleur de la monnaie a déclaré un troisième dividende en faveur des créanciers de la Banque Nationale d'Etat de Raleigh, Caroline du Nord.

Cela fait en tout 40 pour cent sur les réclamations, s'élevant à $313,827. Cette banque a fait faillite le 27 mars 1887.

L'affaire Schilling.

Washington, 20 février—Le comité des relations étrangères a rapporté aujourd'hui la pétition de Louis Schilling avec la recommandation de la déposer sur la table. Schilling, on se le rappelle, avait déclaré avoir été jeté en prison et maltraité par les autorités mexicaines et s'était plaint de ce que le secrétaire d'Etat négligeait de porter sa réclamation devant le gouvernement mexicain.

Le but du comité en agissant ainsi est de disposer définitivement de l'affaire Schilling sans que le congrès la prenne en considération.

Un curieux travail.

Washington, 20 février—Carroll D. Wright, commissaire du travail a soumis au Congrès son rapport spécial sur les statistiques des lois qui ont trait au mariage et au divorce dans les Etats-Unis, de 1867 à 1886 inclusivement.

Ces statistiques de mariage dans ce rapport ne comprennent que 66 pour cent de tous les comtés dans le pays.

Les statistiques qui se rapportent au divorce, cependant, sont plus complètes et comprennent plus de 96 pour cent de tous les comtés du pays et plus de 98 pour cent de la population. Le nombre total des divorces accordés aux Etats-Unis est donné par année, comme suit:

En 1867, 9,936; 1868, 10,150; 1869, 10,939; 1870, 10,962; 1871, 11,586; 1872, 12,390; 1873, 13,156; 1874, 13,989; 1875, 14,212; 1876, 14,800; 1877, 15,687; 1878, 16,089; 1879, 17,083; 1880, 19,663; 1881, 20,762; 1882, 22,112; 1883, 23,198; 1884, 22,994; 1885, 23,472; 1886, 25,535; total pour les 20 années, 328,716.

Le nombre de mariages célébrés dans chacun des Etats du Connecticut, Massachusetts, Ohio, Rhode Island, District de Colombie et Vermont, durant ces 20 années comprises dans ce rapport, est comme suit: Connecticut, 96,737; District de Colombie, 64,565; Massachusetts, 308,395; Ohio, 544,562; Rhode Island, 49,593; Vermont, 54,913.

Le Docteur D. W. Bliss, mourant.

Washington, 20 février.—Le Dr. D. W. Bliss, l'un des médecins de l'ex-président Garfield, est mourant. On ne pense pas qu'il puisse passer la nuit.

Depuis plusieurs mois sa santé est mauvaise et hier après midi son état a empiré à la suite d'une attaque de paralysie, suivie d'une hémorrhagie cérébrale.

Le Arbeiter Bund.

Chicago, 20 février—A une assemblée hier soir du *Arbeiter Bund*, on a annoncé qu'il avait été décidé que Albert Curlin et Mme Parsons seraient envoyés comme délégués au Congrès des travailleurs qui doit s'assembler à Paris.

Avant de traverser l'Océan, M. Curlin se propose de faire une tournée dans les Etats-Unis. Il fera des lectures sur le mouvement relatif aux huit heures de travail, mais il s'occupera spécialement d'organiser les groupes anarchistes sur le plan du "Arbeiter Bund" de Chicago.

Des définitions pour finir:

Barreau.—Substantif qui sert tour à tour à défendre les accusés contre la prison et la prison contre les accusés.

Volcan.—Salle de bal du peuple français.

Tigre.—Animal que nous appelons féroce.

Eh bien! et nous donc!....Si les côtelettes de mouton pouvaient parler.

ROYAL BAKING POWDER

Absolument pur.

L'effet de cette POUDRE est infaillible. C'est une merveille de pureté, de force et d'inocuité. Son emploi est bien plus économique que celui des poudres ordinaires, et elle échappe elle-même à toute comparaison avec la multitude des autres préparations communes, sans valeur, incomplètes sous le rapport du poids, chargées d'alun et de phosphates.

Vendue seulement en cans. ROYAL BAKING POWDER CO., 106 Wall Street. New York.
En gros par SMITH BROS & CO, SCHMIDT & ZIEGLER.
1er janv. 89—1 an—mar jeu sam

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.	Départ.
No 3 Lim. Ex..7:00 am	No 4 Fast Mail..7:00 am
No 5 Coast.....9:00 am	No 6 Coast.....3:40 pm
No 1 Fast Mail.7:20 pm	No 2 Lim. Ex..3:05 pm

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen...11:00 pm	No 2 Passen....9:15 am
No 3 Chic. and N. O. Lim...7:30 am	No 4 St-Louis and Chic. Ex...5:30 pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express.....7:00 pm	No 51 California Express.....8:45 am
No 54 B. R. Local.....10:10 am	No 53 B. R. Local.....3:50 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited.11:00 am	No 2 Limited..3:35 pm
No 5 Fast line.6:30 am	No 6 Fast line..9:00 pm

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No. 1.........9:00 am	No. 2.........5:00 pm
No. 3.........6:25 pm	No. 4.........8:00 am
No. 5.......10:00 am	No. 6.........3:45 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, MORGAN LINE.

No 19 Califor..3:10 pm	No 20 Califor..11 25 am
No 17 Local...6:55 am	No 18 Local....7:20 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAIL ROAD

Tous les jours excepté le dimanche—9:00 a.m, 4:00 p.m., 4:50 pm	Tous les jours excepté le dimanche. Pointe-à-la-Hache: 6:30 a.m., 5:00 p.m
Dimanches seulement—10:10 a.m., 8:10 pm	Shell Beach....9:30 am. Dimanches seulement—6:00 am, 4:00 pm

EAST LOUISIANA R. R. ABITA SPRINGS, COVINGTON.

Le dimanche.
Arrivée......7:00 pm | Départ........7:30 am
Tous les jours excepté le dimanche.
Arrivée......8.45 am | Départ........3:00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

JEUDI, 21 FEVRIER 1889.

Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, à 12 m
Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 p m
Cincinnati—GUIDING STAR, à 5 p m

VENDREDI, 22 FEVRIER 1889.

Bayou Sara—OLIVER BEIRNE, à 5 p m
Donaldsonville—MARY Z COMEAUX, à 11 a m
Bayou Lafourche—ALICE LEBLANC, à 5 p m
Bas du fleuve—ALVIN, à 11 a m

Fleuve et rivières.

Memphis, 20 février.— Le fleuve a baissé de 2 pouces. Temps clair et froid. Pas d'arrivages ni de départs.

Cairo, 20 février—Le fleuve a 24 pieds 4 pouces et monte. Temps clair et frais. Arrivés, My Choice de St-Louis à midi. Départs, My Choice pour St Louis à 3 p m; City of Providence pour Natchez à 5 p m

St-Louis, 20 février—Le fleuve baisse rapidement et a 5 pieds 8 pouces à l'étiage—une baisse de 10 pouces dans les 24 heures. Temps modéré. Arrivés: E M Norton et Sidney Dillon de Caire; City of St-Louis de la Nlle-Orléans. Départs: E M Norton et Sidney pour Caire; City of Florence pour la rivière Tennessee; City of New Orleans pour la Nlle-Orléans.

Louisville, 20 février.—La rivière baisse—11 pieds 5 pouces dans le canal, 9 pieds 3 pouces aux chutes. Temps clair et frais.

Evansville, 20 février—La rivière a 17 pieds 7 pouces et monte. Temps clair et frais.

Cincinnati, 20 février—La rivière a 34 pieds 5 pouces et monte. Temps clair et froid. Départ Buckeye State pour Memphis.

Pittsburg, 20 février—La rivière a 11 pieds 8 pouces et baisse rapidement. Temps clair et froid.

Wheeling, 20 février—La rivière a 21 pieds et baisse. Temps clair et froid.

Les Passes.

Port Eads, 20 février, 6 p m—Vent du nord est. Temps couvert. Arrivés à 6 45 a m. steamship City of Dallas, capitaine Read, de Puerto Cortez, via Belize, Honduras; navire allemand Stephan, capitaine Shutte, de Brême. Departs steamships Harlan pour Bluefields; Hudson et El Paso pour New-York.

Marchés.

Paris, 20 février—Les rentes 3 pour cent 84 francs 10c.

Havane, 20 février—Or espagnol 236-1/2 à 236 1/2. Change calme mais ferme. Sucre calme et stable.

BULLETIN MARITIME.

MERCREDI, 20 FEVRIER 1889.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship Hutchinson, Baker, Key West, via Punta Gorda.
Goëlette M A Achorn, Achorn, Progresso.

ARRIVÉS.

Steamship City of Dallas, Clark, Puerto Cortez, Livingston et Belize.
Barque [norv] Prince Victor, Ponde, Rio de Janeiro, via les Barbades, sur lest.
Goëlette Sarah D Fell, Loveland, New York.

BATEAUX A VAPEUR.

H J Dickey, Sullivan, Jackson Ferry et Upper Tensas.
Garland, Rea, Shreveport.
Mary Z Comeaux, Comeaux, Donaldsonville.
Annie P Silver, Brodnax, St-Louis.
John Howard, Perry, Camden.
Goëlette Two Sons, —, Covington.

EXPORTATIONS.

PROGRESSO—par goëlette M A Achorn—18,200 pieds bois de charpente pin.

Arrivages de produits.

JACKSON FERRY & UPPER TENSAS—par steamer H J Dickey—624 balles coton 6010 sacs graine coton et fret assorti.
SHREVEPORT—par steamer Garland—557 balles coton 2845 sacs graine coton et fret assorti.
DONALDSONVILLE—par steamer Mary Z Comeaux—123 boucts sucre 126 barils sucre 115 barils mélasse et fret assorti.
ST LOUIS—par steamer Annie P Silver 745 balles coton 50 balles filasse coton et fret assorti.
CAMDEN—par steamer John Howard—948 balles coton 2001 douves et fret assorti.
COVINGTON—par goëlette Two Sons—10 balles coton.

Par les chemins de fer.

SHELL BEACH RAILROAD—268 sacs riz brut 50 barils sucre et fret assorti
SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY—385 balles coton 32 boucts sucre 187 barils sucre 74 barils mélasse 1 demi-baril mélasse 5 demi-barils eau de vie 112 barils vin 5 barils riz 160 sacs riz brut et fret assorti.
LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—911 balles coton 2 wagons gousses graine coton 420 sacs riz brut 15 boucts sucre et fret assorti.
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—Fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR. —155 balles coton 1 wagon sucre 1 wagon mélasse et fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—121 balles coton 40 boucts sucre 216 sacs graine coton 49 barils vin 12 demi-barils vin et fret assorti.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship Excelsior, Higgins......parti 16 fév
Steamship Knickerbocker, Kemble...parti 16 fév
Steamship Chalmette, Mason.........parti 19 fév
PHILADELPHIE.
Goëlette Taylor Dickson, Lake.......partie 4 fév
LIVERPOOL.
Steamship Historian, Buddle.........parti 4 janv
Steamship Darien, Watson...........parti 31 janv
Steamship Leonora, Alegria..........parti 2 fév
Steamship Wm Cliff, Winder.........parti 17 janv
Steamship Inventor, Jones...........parti 14 fév
Steamship Governor, Valliant........parti 30 janv
Steamship Counsellor, Lang..........parti 19 janv
Steamship Francisca, Arubi..........parti 10 fév
Steamship Cadiz, Garro..............parti 15 fév
Steamship Yucatan, Fost.............parti 14 fév
Steamship Niceto, Ugarte............parti 19 janv
Steamship Navarro, Aldecocea........parti 12 fév
LONDRES.
Steamship Pomeranian, Dalziel.......parti 11 janv
Steamship Ocean King, Gould.........parti 11 fév
BREME.
Steamship Chalvdra, Pearce..........parti 3 fév
ANVERS
Steamship Bordeaux, ——............parti 31 janv
Steamship Obock, Pettiville.........parti 10 fév
PAUILLAC.
Steamship Bordeaux, ——............partira 4 fév
ST-VINCENT, CAP DE VERDE.
Steamship Flowergate, Nicolson......parti 2 fév
Steamship Mary Anning, Evans........parti 8 fév
Steamship Marion, Jeffels...........parti 16 fév
Steamship Royal Prince, ——........parti 16 fév
PALERME
Steamship Effective, Crosby.........parti 1er fév
Steamship Resolute, Reaverly........parti 29 janv
Steamship Rochdale, Tindall.........parti 5 fév
MESSINE.
Barque San Luigi, Trapani...........partie 2 janv
MONTEVIDEO.
Navire Julia, Brenner...............parti 27 nov
Steamship Garrick, ——.............parti 25 janv
Steamship Newton, ——..............parti 27 janv
Barque Velturno, Mareeca..........partie 3 janv
Steamship Buenos Ayres, ——.........parti 9 fév
Steamship Caxton, ——.........parti 18 fév
CASTELLAMARE
Brick-Goëlette Stanford, Starita.....parti 29 janv
BARBADES.
Barque Prince Albert, Hansen........partie 2 fév
RIO DE JANEIRO.
Navire Albana, James................parti 29 déc
Steamship Garrick, ——...............parti 2 fév

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Localités
Andean	Liverpool	1er dist. 21
Cristobal Colon	Barcelone et Malaga	4e dist. 39
Campechano	Campêche	3e dist. 26
Costa Rican	Liverpool	1er dist. 35
Discoverer	Liverpool	Pie Tier
Escalona	Brême	rue 4e
European	Brême et Londres	rue 2e
Empire	Liverpool	1er dist. 12
Enrique	Liverpool	4e dist. 43
Floridian	Liverpool	1er dist. 20
Glenorchy	Havre	4e dist. 45
Gaditano	Liverpool	3e dist. 25
Hutchinson	Havane	Alger
Morgan	Bluefields	Alger
S Pizzati	Truxillo	1er dist. 14
Seneca	New York	Alger
Texan	Liverpool	rue 4e
BARQUES.		
Antonio Jane	Barcelone	rue 6e
GOELETTES.		
Adele Thackara	Colon	3e dist. 32
Brothers	St-Ann's Bay	1er dist. 14
Henry Souther		Gretna
M A Achorn	Progresso	Pie Tier
R B Locke	....	2e dist 17
Santo Oteri	....	1er dist. 15

Athénée Louisianais.

Concours littéraire de 1889

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 10 juin 1888 jusqu'au 25 février 1889, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

LE VRAI DANS L'ART ET LA LITTÉRATURE.

Pour les hommes:

ULLOA, AUBRY, O'REILLY: LEUR RÔLE DANS L'HISTOIRE DE LA LOUISIANE; ÉTAT SOCIAL ET POLITIQUE DU PAYS A LEUR ÉPOQUE.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3246.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Raynes et Dauphine.

Succession de Henrietta Morgan Hunt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,200—Division E—Attendu que Mary F. Hunt, veuve de Thomas H. Hunt, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de Henrietta Morgan Hunt, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
19 fév—19 24 26

VENTES A L'ENCAN.

PAR BRIGNONI & BLAKELEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Charles Gallatin.

PAR BRIGNONI & BLAKELY—A. Brignoni, encanteur—Bureau, 38 et 40 rue Royale.—SAMEDI, 23 mars 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 rue St-Charles, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 13 février 1889, dossier 25,950, pour le compte de la succession de feu Charles Gallatin.

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le Numéro Trois, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlot No 29, vieux numéro, (aujourd'hui No 497), borné par les rues Bourbon ou Bagatelle, Marais, anciennement Morales, Union et Urquhart, d'après un plan dressé par L. Surgi, le 18 juillet 1847, et lequel terrain mesure, d'après le dit plan, en mesure américaine, 30 pieds de façade rue de l'Union, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, acquis par ledit défunt, de Vincent Prats, par acte passé le 25 juin 1868, pardevant Joseph Cuvellier, notaire.

Enregistré dans le C. O. B., 95, folio 196.

Les améliorations consistent d'un cottage à un étage, couvert en ardoises, ayant 4 grandes chambres, cuisine, avec deux chambres, séparée de la maison principale, citerne, lieux d'aisance, etc., le tout connu sous le No 116 rue de l'Union.

Conditions—Comptant en livrant le titre. Dix pour cent devant être payés comptant sur les lieux de l'adjudication; et l'acquéreur assumera les taxes dues en 1889.

L'acte de vente pardevant John R. Legier, notaire, No 58 rue Royale, aux frais de l'acquéreur.

19 fév—19 23—mars 2 9 16 23

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le cottage en bois recouvert en ardoises, No 130 rue du Port.

Terrain vague de choix situé en face, entre Remparts et St-Claude.

Succession de Francis Mahoney, décédé.

A long crédit, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 2 mars 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le premier district de cette ville, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 25 janvier, 1889, Dossier No. 21,950, pour compte de la succession de Francis Mahoney, décédé, il sera vendu, à l'encan:

TROISIEME DISTRICT.

1° Un terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 12, borné par les rues Port, Remparts, St. Claude et Lafayette, désigné par le No 11, et mesure 28 pieds de face à la rue Port sur une profondeur de 130 pieds 3 pouces et 6 lignes.

Les améliorations consistent en un cottage en bois recouvert en ardoises, retiré de la rue, connu comme le No 130 rue du Port, et ayant 4 chambres et une cuisine, 2 citernes, un puits, etc.

2° Un certain lot ou portion de terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Port, Remparts, St Claude et St. Ferdinand. Le dit lot mesure 17 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue du Port, sur une profondeur de 131 pieds 6 pouces 2 lignes, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance à un crédit de 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses de garantie usuelles du jour de la vente jusqu'à paiement. Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent sur les lieux, et assumer le paiement des taxes de 1889, en outre du prix de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Fred Zengel, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

27 janv—27—fév 3 10 17 24—mars 2

Propriété de valeur à Carrollton, rues Madison et Deuxième.

Près de la gare, du fleuve, du marché, de la maison de cour, etc.

Succession Henry Jurgens, décédé.

Par ordre de cour—Dossier No 25,276.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 2 mars 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 23 janvier 1889, et un ordre supplémentaire ou amendé par le même juge, daté le 25 janvier 1889, Dossier No 25,276, dans l'affaire de la succession de Henry Jurgens, décédé, il sera vendu à l'encan—

RUE MADISON.

1° Quatre lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville (Carrollton), désignés comme lots Nos. 1, 2, 3 et 4 de l'ancien îlet "D", actuellement l'îlet No 87, borné par les rues Levée, Madison, Cambronne et Deuxième, lesquels lots sont contigus et mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Madison, sur une profondeur de 120 pieds; le lot No 1 formant l'encoignure des rues Madison et Deuxième.

RUE DEUXIEME.

2° Un lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet que la propriété décrite ci-dessus, désigné comme le lot No 5 adjacent à la propriété ci-dessus, et aussi le lot No 5 qui se trouve derrière, et mesure 30 pieds de face à la rue Deuxième, sur une profondeur de 150 pieds.

ECURIE RUE MADISON.

3° Deux lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même district et îlet que la propriété décrite ci-dessus, désignés comme lots Nos 5 et 6, qui sont contigus l'un à l'autre; le lot No 4 et mesurent comme suit: Le lot No 5 mesure 30 pieds de face à la rue Madison sur une profondeur de 120 pieds.

Le lot No 6 mesure 30 pieds de face à la rue Madison sur une profondeur de 150 pieds.

Les améliorations comprennent, une résidence à deux étages en bois et écurie avec une cuisine à un étage connue comme le No 20 rue Madison, ayant une écurie avec compartiments pour 15 animaux ou plus et quelque 5 ou 6 chambres pour l'usage d'une famille, citerne, etc.

Un cottage double.

4° Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même district et îlet que la propriété décrite ci-dessus désignés comme lots Nos 7 et 8 lesquels sont contigus l'un à l'autre et le lot No 8 et mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Madison sur une profondeur de 150 pieds.

Les améliorations comprennent:

Un cottage en bois à double corps de logis, connu comme le No 10 rue Madison, ayant 3 chambres ou plus de chaque côté, citerne, etc., et rapportant de $12 à $15 par mois (nominal).

GRAND ENTREPOT EN FACE.

5° Trois lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville dans l'îlet No 86, bornés par les rues Madison, Dublin, Hampson et Deuxième, désignés comme lots Nos 3, 4 et 5 qui sont contigus et mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Madison sur une profondeur de 120 pieds.

Les améliorations consistent en:

Une grange ou entrepôt en bois commode, avec grenier à foin et plusieurs petites dépendances, hangars, etc.

MORCEAU DE TERRE—PAROISSE JEFFERSON.

6° Un morceau de terre, situé au dessus de la ville de Carrollton, dans la paroisse Jefferson, étant une partie de la plantation appartenant anciennement à feu Pierre Volant Labarre, à une distance d'environ onze arpents du fleuve Mississipi, et désigné par le numéro 10 sur un plan dressé par "Cosmer", daté le 15 avril 1847, lequel morceau ou portion de terre mesure un arpent de face, sur une profondeur de 109 pieds 3 pouces sur la ligne du lot No 9 et 1160 pieds sur la ligne du lot No 11, et 189 pieds 4 pouces et 6 lignes de large dans le fond.

Toutes ces mesures ci-dessus sont en mesure américaine et entre lignes parallèles, d'après des plans qui peuvent être vus à l'endroit de la vente.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en paiements égaux, à 1 et 2 ans, avec 8 0/0 intérêt, par an du jour de la vente et toutes les clauses de garantie usuelle. Dix pour cent comptant payé sur les lieux et l'acquéreur assumera les taxes de 1889 en outre des adjudications.

Actes de vente pardevant Frederick Deibel, notaire, aux frais des acquéreurs.

27 janv—27—3 10 17 24 fév—2 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence élégante pour famille,

Avec deux lots de terre,

Au coin des rues Jackson et Constance, rue pavée en asphalt et ayant la lumière électrique.

Succession de Julia A. Kirk, femme décédée de George H. Kirk.

Dossier No 25,151.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur.—Bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 23 février 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E", daté le 15 janvier 1889, Dossier No 25,151, pour le compte de la succession de Mme Julia A. Kirk, femme décédée de George H. Kirk, il sera vendu à l'encan—

Deux lots de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Philip, Magasins et Constance, contigus l'un à l'autre et formant le coin des rues Jackson et Constance, et mesurent ensemble 63 pieds, 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Jackson, sur une profondeur et façade sur la rue Constance de 130 pieds, tout plus ou moins, entre lignes parallèles, d'après un plan qui peut être vu à l'endroit de la vente.

Les améliorations consistent en une résidence en bois, élégamment construite et finie à deux étages et demi et recouverte en ardoises, avec une allée de chaque côté et deux bâtisses au fond en bois à deux étages et dépendances qui y appartiennent, de vastes galeries en front et un grand corridor à chaque étage, de magnifiques salons avec arches, salon de réception et salle à manger, office, chambre pour provisions, cuisine, et quelque 10 ou 12 autres chambres, chambre à bain, etc., chambres pour le bois et le charbon et lavoirs, 2 grandes citernes et un grand réservoir couvert pour fournir l'eau à la chambre à bain.

La résidence est admirablement préparée et décorée partout par Siebrecht, avec cheminées en marbre et installations de gaz partout, des armoires percées dans le mur, le tout construit dans le style moderne, et en parfait état.

Les terrains ont une pelouse de chaque côté, des allées d'après le pavage Schillinger, arbres fruitiers, etc., et le tout peut être inspecté de 2 à 4 p. m., tous les jours (les dimanches exceptés) avec une carte de l'encanteur.

Cette élégante propriété est adjacente aux résidences de Jacob Hassinger et autres, a une rue pavée en asphalte et la lumière électrique, en face, et est située dans un endroit des mieux choisis du district et offre une chance rare d'acheter une gentille résidence de première classe.

Termes et conditions—Comptant en passant le titre, 10 pour cent payé comptant sur les lieux. L'acquéreur assumera en outre les taxes sur l'année 1889.

Acte de vente pardevant Andrew Hero, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 jan—20 27—3 10 17 23 fév

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Katharina Neumiller vs Jacob Lechner et Apolonia Loga.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 20,868—En vertu d'un alias writ de fieri facias contre Jacob Lechner à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 mars 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droits, titres et intérêt de Jacob Lechner, défendeur, étant la moitié indivise dans un certain morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Constance, Thalie, Annonciation et Melpomène, dans le premier district de cette ville, et formant l'encoignure des rues Constance et Thalie et mesurant cent huit pieds de face à la rue Constance sur une profondeur et une façade sur la rue Thalie de cent huit pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 fév—6 13 20 27—6 9 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Trisconi vs. Louis H. Lambert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 25,681—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 23 février 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dorgenois, Barracks Broad et Hôpital, mesurant soixante-douze pieds de face à la rue Dorgenois, commençant à une distance de quarante-huit pieds de l'encoignure de la rue Barracks et mesurant vers la rue Hôpital sur une profondeur de cent dix huit pieds trois pouces, entre lignes parallèles; acquis par le défendeur de John Strate par acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 29 septembre 1885.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 janv—21 28—4 11 18 23 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. H. Brown's Sons vs S. H. Parisot.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 26,010—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 mars 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Vingt actions de cent piastres chacune du fonds capital du Mississipi and Yazoo River Packet Company, étant sous le nom de S. H. Parisot, d'après certificat No 18, maintenant en ma possession.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18 fév—18 23 26—2 mars

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mathilda Mathieu vs Robert McCandlish.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 11,745—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Charles H Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans, dans l'affaire numérotée ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier District de cette ville, le MARDI, 19me jour de mars 1889 à midi, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, tous les droits, voies, servitudes privilèges et avantages y appartenant situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Annonciation, Valmont et Belcastle désigné par le No 11 sur un plan par F. N. Tourné, architecte, daté le 23 juin 1866, déposé dans le bureau de A. Boudousquie ancien notaire en cette ville et mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par Mme Mary Orkus de la veuve et des héritiers de John A. Mayer, le 11 juin 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
15 fév—15 22 26—1 8 15 19 mars

George G. Johnson vs Mme Lucinda Pascal.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 15,407—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette entre Carondelet et St Charles, le VENDREDI, 1er mars 1889, à midi, de la propriété ci-près décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
M. FARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
19 fév—19 24 mars 1

Wm. H. Seymour vs C. H. Allen.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans.—No. 15,199—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No 152 rue Lafayette, entre St Charles et Carondelet, le SAMEDI, 2 mars 1889, à 10 heures a. m., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Tout et particulièrement le droit, titre, intérêt et demande de C. H. Allen, défendant dans cette affaire, dans un certain procès maintenant pendant devant la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dossier No 20,695, Division A, intitulé C. H. Allen vs R. J. Barr et al.

Conditions—Comptant sur les lieux.
M. FARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
20 fév—20 24—mars 2

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—Joseph Vahlmann vs ses créanciers—No 26 120—Division B—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Joseph Vahlmann, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue au bureau de N. B. Trist, notaire, au No 162 rue Commune, le 6me jour de mars 1889, à 11 heures a.m., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses propriétés soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 4 février 1889.
[Signé] ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme.
M. GUIRAUD, Député-Greffier.
8 fév—8 19—3 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 25,600—Division D—Ordre de Cour—John Bruns & Fils, etc. vs leurs créanciers—Qu'une assemblée des créanciers des insolvables John Bruns & Fils, John Bruns et John H. Bruns comme membres et individuellement, soit convoquée et tenue pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, le MARDI 12 mars 1889, à 11 heures a. m., dans le but de fixer les termes et conditions par lesquels les propriétés livrées et toutes autres propriétés en la possession du syndic doivent être vendues, et aussi de voter sur toute autre mesure qui sera nécessaire pour permettre au syndic de terminer les affaires de cette succession.

Nouvelle-Orléans, 6 février 1889.
[Signé:] N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
7 fév—3f au 12 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Emile Bauman vs ses créanciers—No 26,183 Division B—Ordre de Cour—Qu'une réunion des dits créanciers du pétitionnaire Emile Bauman soit convoquée pardevant John F. Coffey, notaire, en cette ville, le LUNDI, 18me jour de mars 1889, à onze heures A. M., dans le but de délibérer et de déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit ; et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendus; et que Geo. C. Préot, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 12 février 1889.
Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député greffier
13 fév—3 f au 18 mars

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 25,507.—Je certifie ici que le 22ème jour de janvier 1889, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessus intitulée, dans les termes et avec les chiffres suivants, savoir:

MME MARIE VICTORIA GEX vs L. M. GEX, son époux.

Sur motion de Martin Voorhies, avocat de la demanderesse, en prouvant à la cour que l'intervenant ici avait mis fin à son intervention, en donnant en outre à la cour la preuve suffisante de la réclamation de la demanderesse; et la cour considérant que la loi et les faits sont en faveur de la demanderesse; il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut ici enregistré contre le défendeur, le 10 décembre 1884, soit confirmé et rendu final, et qu'en conséquence jugement en séparation de biens soit rendu en faveur de la demanderesse, Dame Marie Victoria Gex, dissolvant absolument la communauté de gains et d'acquets existant entre eux. Et il est de plus ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, dame Marie Victoria Gex, et contre le défendeur, L. M. Gex, son époux, pour la somme intégrale de $2375, avec intérêt légal, à partir de la demande judiciaire, et aussi pour les frais de procédures.

Jugement rendu le 22 janvier 1889.
Jugement signé le 28 janvier 1889.
Signé: ALBERT VOORHIES, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce vingt huitième jour de janvier dans l'année de Notre Seigneur mille huit cent quatre-vingt-neuf.

E. A. LUMINAIS, Greffier.
16 fév—16 18 23

Ph. Hoelzel Jr., & Co., et als vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,124—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par Ph. Hoelzel Jr., et Maurice E. Brierre, syndics conjoints des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
17 fév—17 22 26

L'ABEILLE DE LA Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

AVEC UNE

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN

ET

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,
No 73 RUE DE CHARTRES,
Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS:
73....CHARTRES....73